

Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens

**val
d'oise**
le département



RAPPORT D'ACTIVITÉ des services du Département

2023





ÉDITORIAL

2023 a marqué un tournant décisif pour notre département.

Le Val d'Oise, loin de plier face à un contexte économique tumultueux, s'est dressé avec une audace et une ambition renouvelée. A l'appui de notre plan Stratégique 2022-2028, nous avons tracé une route nouvelle qui mène à un Val d'Oise plus grand, fort et solidaire.

Le budget 2023 de 1,73 milliard d'euros, en hausse de 10% par rapport à l'année précédente, a témoigné de notre engagement indéfectible. Plus de la moitié des dépenses, 58%, ont été consacrées à protéger les plus vulnérables et à renforcer l'inclusion. Chaque euro investi n'est pas simplement un coût, mais un engagement solennel, une promesse enracinée dans la volonté de servir et d'élever chaque citoyen du Val d'Oise.

Les investissements d'avenir, 246,7 millions d'euros en 2023, sont le socle sur lequel nous bâtissons le Val d'Oise de demain. A travers notre Plan Marshall, nous offrons à nos collégiens des conditions de réussite meilleures, innovantes, adaptées aux enseignements et aux pratiques éducatives nouvelles. Avec Val d'Oise territoires, chaque collectivité participe au développement de notre département, au maintien d'un service public de qualité au plus près de chaque valdoisien.

En 2023, le Val d'Oise s'est réinventé face aux défis contemporains. Plus qu'un simple territoire, il est devenu un symbole d'innovation, d'action concrète et d'avenir partagé. Notre ambition pour le Val d'Oise, nous l'avons portée collectivement et suffisamment tôt, alors que se dresse désormais devant nous un défi bien plus grand : poursuivre notre projet dans un contexte budgétaire national particulièrement contraint. Je suis convaincue qu'ensemble nous saurons trouver les ressources pour y parvenir.

Le meilleur reste encore à construire.



Marie Christine Cavecchi
Présidente du Département du Val d'Oise

C'est en unissant nos forces, en sublimant les talents individuels au service d'une vision partagée, que nous pourrons atteindre des sommets encore plus ambitieux. L'intelligence collective est notre plus grande richesse, et c'est en la cultivant que nous forçons l'avenir du Val d'Oise.

Permettre à chaque agent de se perfectionner, de se former et de s'épanouir, c'est élever notre qualité de service, c'est donner une nouvelle profondeur à l'action publique. Chaque progression individuelle est une victoire collective. Faire grandir l'humain, c'est faire triompher la collectivité.

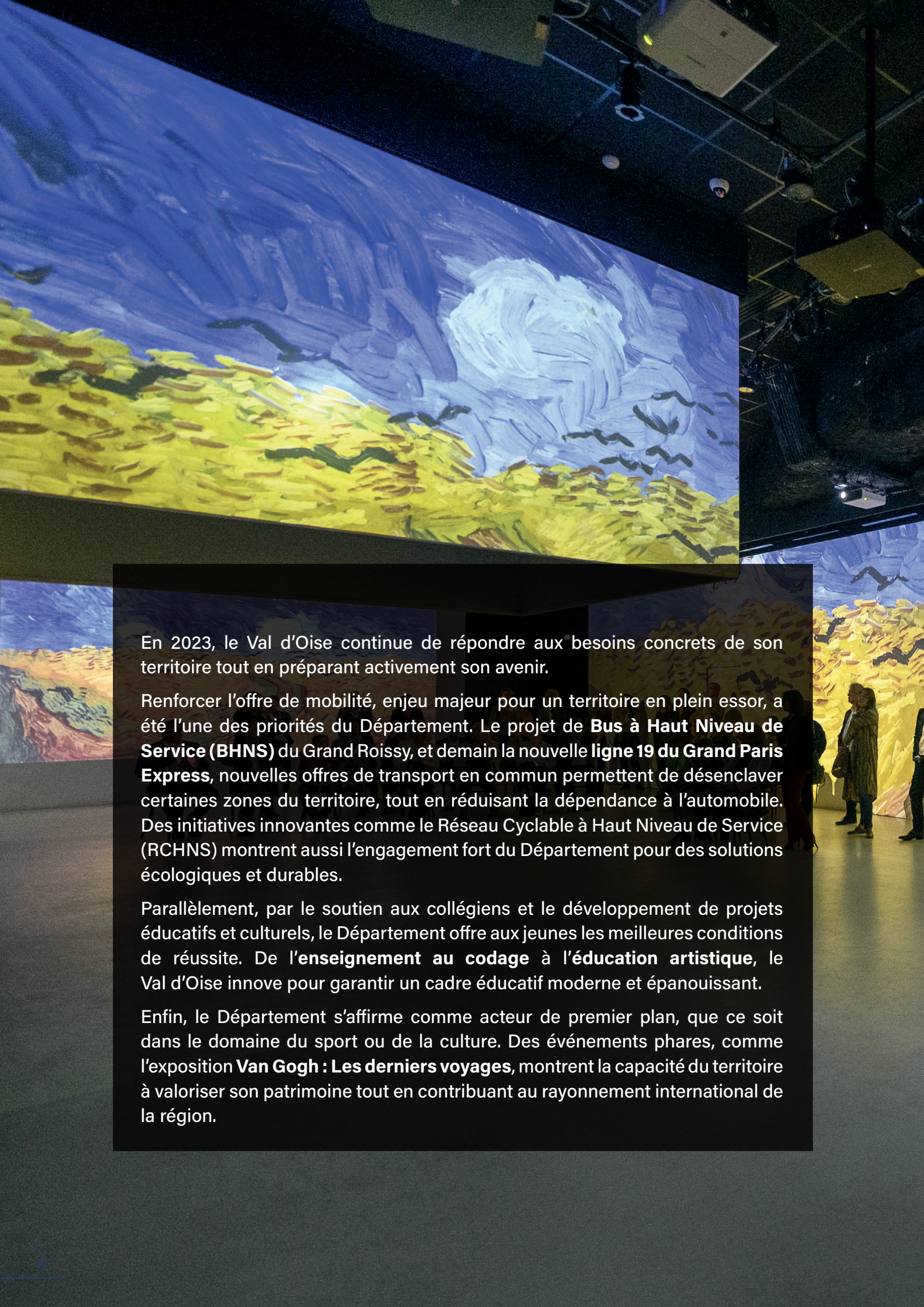
Nous traçons un chemin audacieux où le développement de chacun fait gagner le département et enrichit le quotidien de nos usagers. Telle est notre ambition, telle est notre promesse.



Muriel Scolan
Vice-présidente du Département
déléguée au Personnel et à l'Innovation

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
SOMMAIRE	5
GRANDIR ET S'ÉPANOUIR EN VAL D'OISE : LE VAL D'OISE DU QUOTIDIEN	7
Le renforcement de l'offre de mobilité, enjeu majeur du territoire. Garantir l'épanouissement de nos collégiens. Paris 2024 commence en 2023. Le Département aux côtés de grands événements, culturels et sportifs.	
PROTÉGER ET SOUTENIR : LE VAL D'OISE SOLIDAIRE	15
La mise en circulation de deux dispositifs mobiles qui sillonnent le territoire permet d'être au plus près des usagers. Une solidarité de proximité est assurée quotidiennement pour l'ensemble des usagers. Des engagements en faveur de la protection de l'enfance et des personnes handicapées sont réaffirmés. La pratique sportive et la diffusion de la culture prennent place au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Le Département renforce l'insertion et le placement dans l'emploi de ses bénéficiaires. Des dispositifs innovants sont déployés pour aider les victimes de violences conjugales.	
RAYONNER ET RÉUSSIR : LE VAL D'OISE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE	23
Le Département veille à protéger ses citoyens par la création d'un CDS-VO et par sa participation à l'élaboration d'un Schéma départemental d'aide aux victimes. La biodiversité et la qualité de vie de ses habitants sont des enjeux majeurs du territoire. Le Val d'Oise s'engage sur le long terme auprès de ses citoyens et de ses partenaires.	
PROJET D'ADMINISTRATION EXEMPLAIRE	29
La collectivité s'inscrit, dans une démarche de modernisation et d'optimisation de ses fonctions supports, pour un meilleur service rendu aux usagers. Le Département est vigilant à offrir les meilleures conditions de travail à ses agents. Les agents du Département, sensibilisés et formés aux enjeux de société.	



En 2023, le Val d'Oise continue de répondre aux besoins concrets de son territoire tout en préparant activement son avenir.

Renforcer l'offre de mobilité, enjeu majeur pour un territoire en plein essor, a été l'une des priorités du Département. Le projet de **Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)** du Grand Roissy, et demain la nouvelle ligne **19 du Grand Paris Express**, nouvelles offres de transport en commun permettent de désenclaver certaines zones du territoire, tout en réduisant la dépendance à l'automobile. Des initiatives innovantes comme le Réseau Cyclable à Haut Niveau de Service (RCHNS) montrent aussi l'engagement fort du Département pour des solutions écologiques et durables.

Parallèlement, par le soutien aux collégiens et le développement de projets éducatifs et culturels, le Département offre aux jeunes les meilleures conditions de réussite. De **l'enseignement au codage** à **l'éducation artistique**, le Val d'Oise innove pour garantir un cadre éducatif moderne et épanouissant.

Enfin, le Département s'affirme comme acteur de premier plan, que ce soit dans le domaine du sport ou de la culture. Des événements phares, comme l'exposition **Van Gogh : Les derniers voyages**, montrent la capacité du territoire à valoriser son patrimoine tout en contribuant au rayonnement international de la région.

GRANDIR ET S'ÉPANOUIR EN VAL D'OISE : LE VAL D'OISE DU QUOTIDIEN



LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE MOBILITÉ, ENJEU MAJEUR DU TERRITOIRE

Le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) du Grand Roissy vise à améliorer les transports en commun, dans un secteur dense et en plein développement de notre territoire.

Le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) du Grand Roissy est une réponse concrète aux enjeux cruciaux de mobilité dans un territoire en pleine expansion. Avec trois nouvelles lignes reliant les zones d'habitation de l'Est du Val d'Oise aux pôles d'emploi majeurs tels que l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle et le Parc des Expositions. Ce projet s'attaque à un double défi : réduire la dépendance à l'automobile et faciliter l'accès aux emplois, notamment pour les personnes non motorisées.

Ce projet est sous maîtrise d'ouvrage du Département et mené en lien avec Île-de-France Mobilités et les partenaires financeurs : État, Région Île-de-France et Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

La concertation publique menée en 2023 a permis de recueillir les attentes des habitants, avec un accent sur la réduction des temps de trajet, l'amélioration des horaires pour les travailleurs et la continuité des aménagements cyclables. Prochaines étapes : les études avant-projet en 2024 et l'enquête publique prévue en 2025.

La réalisation de l'échangeur RD14/RD28 à Ableiges facilite les échanges entre deux axes essentiels du réseau routier départemental du secteur Ouest du Val d'Oise.

Le projet sécurise et fluidifie le trafic routier au niveau de l'échangeur RD14/RD28 mais aussi crée des aménagements dédiés aux modes actifs. Cet aménagement présente aussi un intérêt environnemental qui assure le traitement des eaux de chaussée et de renaturer le site.

Le 22 novembre 2023, Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités, et Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Département du Val d'Oise, ont présenté le projet de ligne 19 du Grand Paris Express entre Nanterre et Roissy.

Cette nouvelle ligne permettra de mailler complètement le réseau francilien et de desservir le Val d'Oise. La ligne 19 sera en correspondance à Nanterre avec les lignes 15 et 18 et reliera directement le pôle de La Défense à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle en se connectant à la ligne 17 du Grand Paris Express à la gare de Gonesse, actuellement en construction.

Ce projet aura des impacts positifs pour l'écologie et les Franciliens : environ 650 000 habitants seront situés à moins de 2 km d'une gare de la ligne 19 et des centaines de milliers d'emplois seront ainsi desservis. Elle répond à une préoccupation importante de la Région Île-de-France et du Département du Val d'Oise : mieux desservir ce territoire, longtemps tenu à l'écart des grands projets de transport en commun.

LA LIGNE 19, C'EST :

- 25 à 30 km de ligne nouvelle entre Nanterre-la-Folie et Gonesse et un tronc commun avec la ligne 17 entre Gonesse et l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle ;
- une dizaine de nouvelles gares ;
- des correspondances avec le réseau ferré existant ou en projet : RER B, C, D et E, Transiliens H, J et L, Métros 15, 17 et 18, Tramways T1, T2, T5 et T11 ;
- 650 000 habitants à moins de 2 km d'une gare de la ligne 19, dont 350 000 Valdoisiens tenus à l'écart du schéma initial du Grand Paris Express.

Échangeur RD14/RD28 à Ableiges





Distributeur de protections périodiques

Le Département participe au projet de développement du Réseau Vélo Île-de-France (VIF), piloté par la Région.

Le Réseau Cyclable à Haut Niveau de Service (RCHNS) répond aux enjeux de saturation des routes et de transports en commun en Île-de-France. L'objectif de ce projet est de réaliser des infrastructures larges et confortables, attractives et continues pour les franciliens. Dans ce réseau régional, la ligne V4 ouest a vocation de relier Cergy-Pontoise à Paris, en desservant Conflans-Sainte-Honorine, Sartrouville, Nanterre et enfin La Défense.

Les travaux de la 1^{re} phase, entre Conflans-Sainte-Honorine et Neuville-sur-Oise, ont démarré à l'été 2023. La 2^{de} phase, entre Neuville-sur-Oise et Cergy, est actuellement à l'étude.

GARANTIR L'ÉPANOUISSEMENT DE NOS COLLÉGIENS

450 collégiens ont été réunis au château de La Roche-Guyon pour récompenser les projets soutenus par le Département dans le cadre de l'offre éducative.

Poursuivant l'objectif de participer à la réussite et à l'ouverture culturelle des collégiens, le programme départemental d'actions éducatives propose chaque année, des résidences d'artistes en collège dans différentes disciplines et soutient, par le biais de deux appels à projets, les collèges qui s'engagent dans une démarche d'éducation artistique et culturelle ou dans celle du développement durable.

Le Département organise chaque année une manifestation d'envergure destinée à promouvoir les projets menés tout au long de l'année auprès des collégiens au sein d'un lieu patrimonial emblématique. Cette manifestation est, aussi et surtout, un moment convivial et de partage. Quinze projets de grande qualité ont été sélectionnés cette année (12 projets en 2022) : cinq résidences « Artiste au collège », six projets « Art et Culture » et quatre projets « Développement Durable ».

Le Département, en proposant dès 2018 un dispositif d'accompagnement des collégiens au codage et en le généralisant à tous les établissements, s'est résolument positionné en précurseur sur l'apprentissage de cette compétence sur l'ensemble des 112 collèges publics.

Le défi robotique VObot suscite un véritable engouement de croître chaque année, comme en atteste le niveau de la participation des collèges depuis son lancement en 2018. Pour 2023, ce sont 164 équipes de 4 élèves issues de 66 collèges qui ont confirmé leur participation, soit plus de 650 élèves et 100 enseignants.

74 établissements ont été équipés de distributeurs de protections périodiques fournis par le Département.

Pour appuyer cette démarche et assurer une large sensibilisation des élèves, les collèges ont la possibilité de s'inscrire aux actions éducatives en lien avec le sujet des règles, sur le thème de l'égalité fille/garçon.

Depuis 2023, la brigade intervient auprès des collèges des villes de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour renforcer les missions du responsable de maintenance sur le volet de l'entretien des espaces verts.

La Brigade Verte est une unité composée de 10 Valdoisiens en voie d'insertion professionnelle, anciens bénéficiaires du RSA. Basée au centre d'exploitation routier du Parc à Saint-Ouen l'Aumône, elle est encadrée par deux référents faisant partie de l'association Centre Pour Construire une Vie Active de Saint-Prix. Elle réalise aussi des travaux de nettoyage des espaces verts, des Espaces Naturels Sensibles et les abords des routes départementales.

En 2023, la brigade verte est intervenue 48 fois dans 19 collèges différents.



Le Département maintient son engagement dans la poursuite des opérations d'investissement dans les collèges avec :

- L'opération de restructuration du collège Pierre de Ronsard à Montmorency (construit en 1973), qui a principalement permis :
 - le réaménagement des locaux pédagogiques, vie scolaire et administration ;
 - le désamiantage des locaux ;
 - la mise en accessibilité du collège, incluant la création d'un ascenseur ;
 - la réalisation d'une isolation par l'extérieur de l'ensemble des façades avec mise en place d'un bardage partiel et de brise-soleil ;
 - l'extension du préau, la création d'un abri vélos et la réfection de la cour.
- L'extension du collège Martin Luther King à Villiers-le-Bel (construit en 1999) visant à augmenter la capacité d'accueil du collège de 150 places pour la porter à 800 élèves. Les travaux ont principalement consisté à construire un nouveau bâtiment, dans la cour de récréation, comprenant des salles d'enseignement, une salle multi activités/audiovisuelle, deux blocs sanitaires, un préau couvert et des locaux annexes.

PARIS 2024 COMMENCE EN 2023

Le parcours du Relais de la Flamme olympique dans le Val d'Oise dont le travail de préparation a débuté en 2022 a été validé et annoncé en 2023.

Le Département, en tant que chef de file et financeur, a coordonné la mise en œuvre de ce relais en lien avec les services de la préfecture, du COJO, et des 18 villes sélectionnées. À ce titre, en 2023, deux Comités Territoriaux d'Engagement (CTE) et un Comité Territorial des Opérations (CTO) ont été organisés pour coordonner respectivement les animations et la sécurité.

Le Département se prépare à vivre pleinement les Jeux Olympiques et Paralympiques avec « Val d'Oise, Terre de Jeux 2024 ».

Fort du label « Terre de Jeux 2024 » obtenu en 2019 et de 23 sites référencés « Centre de Préparation aux Jeux », le Département du Val d'Oise se distingue par son dynamisme autour des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Destiné à encourager toutes les initiatives porteuses des valeurs de l'olympisme dans les territoires, cet appel à projets a permis de recueillir 73 dossiers soumis par des porteurs de projets issus des clubs sportifs, associations culturelles, collectivités, établissements scolaires, établissements et services sociaux et médico-sociaux, résidences d'autonomie ou des IME qui ont décidé de travailler ensemble à des projets communs.

Depuis 2018, le Département déploie une démarche volontariste autour des JOP de Paris 2024 et s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'Olympiade culturelle.

L'État, la Préfecture du Val d'Oise et le Département travaillent conjointement, dans le cadre de l'Olympiade culturelle, à fédérer et soutenir les acteurs culturels du Val d'Oise.

De cette dynamique est né, notamment, « L'Art du collectif » qui regroupe des structures culturelles du territoire, pour la plupart labellisées, et dont le chef de file est Points communs – scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise.

Les objectifs sont multiples :

- accompagner la relance des acteurs culturels post-Covid et leur notoriété ;
- affirmer une image positive, dynamique et attractive du Val d'Oise ;
- intégrer à ces projets structurants la dimension héritage culturel des JOP de Paris 2024.

La Compagnie Oposito s'associe notamment avec le Festival « Cergy Soit » afin de proposer un projet mêlant culture et sport, avec pour ambition de faire entrer en dialogue les arts de la rue et la discipline olympique du trampoline. Le festival baroque, quant à lui, a pour projet d'amener la culture dans les territoires éloignés en imaginant le « triathlon Mozart ». Enfin, le PIVO, dans sa spécificité itinérante, a développé le projet PIVOlympique avec un pan spécifique en milieu rural.

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DE GRANDS ÉVÈNEMENTS, CULTURELS ET SPORTIFS

L'année 2023 aura été marquée par la préparation et l'ouverture au public de l'exposition *Van Gogh, les derniers voyages*.

L'exposition, « Van Gogh : les derniers voyages », a été créée et présentée au Château d'Auvers-sur-Oise à partir du 7 octobre 2023 – soit en même temps que l'exposition « Van Gogh à Auvers-sur-Oise » au musée d'Orsay – et jusqu'au 29 septembre 2024. Du fait de son succès, elle est prolongée jusqu'à fin octobre 2025.

Elle propose un parcours numérique présentant les œuvres de Vincent van Gogh en très haute définition, accompagné d'œuvres originales d'artistes de son entourage ou ayant œuvré dans le sillage du peintre. Neuf reproductions de haute qualité de tableaux majeurs de Vincent van Gogh, offertes par le Van Gogh Museum d'Amsterdam, complètent cette offre (les Museum Editions).

Pour la première fois, les derniers voyages de Vincent van Gogh sont présentés comme une ultime exploration et un retour aux sources de l'homme et de l'artiste. Le visiteur voyage en France en même temps que le peintre, des années parisiennes chez son frère Théo à son dernier séjour à Auvers-sur-Oise, en passant par ses voyages à Arles et Saint-Rémy-de-Provence. Il entre à la fois dans son intimité et dans son processus de création.

La Maison du Docteur Gachet propose, en écho à cette exposition événement, un nouvel agencement, proche de celui que Vincent van Gogh a découvert à son arrivée à Auvers-sur-Oise, permettant ainsi au public de marcher sur les pas de l'artiste, dans l'intimité de sa forte relation d'amitié au Docteur Gachet. À l'étage, dix-sept œuvres originales et méconnues du docteur Gachet (Paul van Ryssel) et de son fils (Louis van Ryssel) sont présentées pour la première fois dans cette configuration : peintures à l'huile, pastels et gravures à l'eau-forte.

Nouvel agencement de la Maison du Docteur Gachet



Un premier projet d'itinérance d'expositions d'art contemporain s'est déployé sur le département entre avril et juin 2023 en partenariat avec le Musée Mobile et le Centre Pompidou.

Trois collectivités de notre territoire ont répondu favorablement à la proposition de faire venir le Musée mobile au-devant des Valdoisiens. Ce nouveau projet permet à l'institution départementale de répondre d'une part, aux enjeux de contribution à la réussite scolaire des collégiens, principaux bénéficiaires de l'action et d'autre part, au développement de la culture dans les ESSMS, qui constitue l'une des priorités de la mandature.

Ce sont 1 700 personnes qui ont pu visiter l'exposition « Musique ! Musique ! » créée avec le Centre Georges Pompidou.

Le Département et la Fondation du patrimoine, en soutien du patrimoine local depuis 2005.

La dynamique des projets a repris sur les territoires, soutenue par les délégués territoriaux – bénévoles – de la Fondation et la collaboration avec le Département du Val d'Oise qui tend à donner de la visibilité à cette action conjointe. Une première cérémonie de remise des plaques de la Fondation du patrimoine s'est déroulée à l'Abbaye de Maubuisson le mercredi 1^{er} février 2022, en présence de Madame la Présidente.

La Fondation octroie un label donnant droit à une aide financière aux propriétaires privés qui réalisent des travaux sur un patrimoine bâti, ou parcs et jardins, qui ne bénéficient pas des aides réservées aux monuments historiques. Le label est accordé sur avis favorable de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (ministère de la Culture – unité dirigée par un architecte des bâtiments de France). Ces travaux doivent être réalisés dans les règles de l'art afin de préserver ou de restituer l'authenticité.

Le Département entend soutenir et valoriser la pratique sportive de haut-niveau, véritable vitrine de l'excellence sportive du territoire auprès du grand public, par la remise de labels.

Afin de les honorer une cérémonie de remise des labels a été organisée le 6 décembre 2023 au Centre de Sports et de Loisirs de Franconville, à laquelle près de 150 personnes ont assisté. 24 labels « Club Excellence » et 34 labels « Club Performance » ont été remis par Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Département du Val d'Oise, Xavier Haquin, Conseiller départemental délégué à l'Olympisme et au Paralympisme et Ramzi Zinaoui, Conseiller départemental en charge du Sport. La soirée a été ponctuée de démonstrations sportives de gymnastique, d'escrime et de taekwondo.





Restructuration du collège Pierre de Ronsard à Montmorency

Le Département se mobilise pour réduire les inégalités d'accès aux services essentiels et en faveur d'une solidarité de proximité.

Le Val d'Oise s'est engagé activement dans le développement de l'**habitat inclusif**, mais aussi dans la **modernisation des Maisons départementales des Solidarités (MDS) de Garges-lès-Gonesse et Soisy-sous-Montmorency**. L'engagement du Département en faveur de la solidarité et de l'accompagnement des populations vulnérables s'étend également aux aidants familiaux. En 2023, une **démarche de diagnostic approfondie** a été lancée pour mieux cerner les besoins de ce public souvent méconnu, avec un plan d'action prévu pour 2024.

La protection de l'enfance et des personnes en situation de handicap reste une priorité pour le Département. Le **Schéma départemental de Prévention et de Protection de l'Enfance 2023-2028**, adopté en septembre 2023, place ainsi l'enfant au cœur de ses priorités, avec 95 actions déployées pour soutenir les familles en situation de fragilité et améliorer le parcours des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). En parallèle, le **Schéma départemental en faveur des Personnes Handicapées**, adopté en novembre 2023, met en œuvre des actions concrètes pour favoriser l'inclusion scolaire, l'insertion professionnelle, et le soutien à domicile.

Le **nouveau Programme départemental d'Insertion vers l'Emploi (PDIE) 2023-2027** traduit la volonté du Val d'Oise de renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA vers un retour durable à l'emploi. Avec le dispositif « **Val d'Oise Tremplin** » lancé en mai 2023, le Département a également accompagné près de 300 jeunes dans leurs projets professionnels, répondant ainsi à une demande croissante, notamment parmi la population étudiante.

Le Val d'Oise se distingue également par son engagement contre les violences conjugales, avec l'expérimentation du dispositif « **Pack Nouveau Départ** » en septembre 2023. Ce programme innovant vise à lever les freins administratifs et sociaux pour les victimes de violences, facilitant leur accès rapide aux ressources nécessaires pour un nouveau départ.

Ces actions témoignent d'un engagement fort du Département du Val d'Oise en faveur de la solidarité et de l'inclusion, avec pour objectif constant d'améliorer le quotidien des habitants tout en anticipant les défis de demain.



**MAISON
DÉPARTEMENTALE
DES SOLIDARITÉS**

**Service
Social
Départemental**

**Protection
Maternelle
et Infantile**



**PROTÉGER ET SOUTENIR :
LE VAL D'OISE SOLIDAIRE**



LA MISE EN CIRCULATION DE DEUX DISPOSITIFS MOBILES QUI SILLONNENT LE TERRITOIRE PERMET D'ÊTRE AU PLUS PRÈS DES USAGERS

Depuis octobre 2022, le Bus départemental France services va à la rencontre des Valdoisiens, afin de faciliter leurs démarches administratives et l'accès aux principaux services publics.

Pour assurer un maximum de points de présence d'une part et une meilleure proximité pour les usagers d'autre part, le bus dessert 10 communes du département : Deuil-La-Barre, Montmorency, Saint-Clair-sur-Epte, Chaussy, Beaumont-sur-Oise, Villiers-le-Bel, Vetheuil, Bray-et-Lû, Saint-Ouen l'Aumône et Herblay-sur-Seine. Les usagers sont reçus, du lundi au vendredi, sans rendez-vous, par des médiateurs qui les accompagnent dans l'accès aux téléservices (tels que le Rest'O Collège, Val d'Oise Rénov, forfaits transport Améthyste).

En 2023, 1 150 demandes ont été traitées par les médiateurs du bus. Les principaux organismes concernés par ces demandes ont été les Centres des Impôts (23 %), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (20 %), ainsi que de la Maison départementale des Personnes Handicapées (10 %). Sur l'ensemble des personnes reçues en 2023, plus de la moitié avait plus de 55 ans, ce qui confirme les besoins d'information et d'aide des seniors « isolés » qui n'accèdent pas aux services publics du fait du manque de mobilité et de proximité sur certains territoires.

Depuis mars 2023, le service de Protection Maternelle et Infantile est doté d'un Bus PMI, véritable centre itinérant.

Au sein de ce bus, une auxiliaire de puériculture, une sage-femme et une médecin proposent des consultations de puériculture et médicales pour les enfants de 0 à 6 ans ainsi que des consultations de protection maternelle et des consultations en matière de santé sexuelle pour les femmes. Ce service public est gratuit et accessible à tous. Il contribue notamment à lutter contre la mortalité périnatale en Val d'Oise.

Le Bus PMI circule dans le Val d'Oise dans plus de vingt communes dont la plupart sont situées à l'ouest du département dans des zones isolées et éloignées des centres de PMI. Des consultations sont également proposées dans des zones à très forte natalité comme dans la commune d'Argenteuil. En 2023, plus de 535 consultations ont pu être réalisées à bord du bus PMI dont 491 au bénéfice des enfants valdoisiens.

Ce dispositif mobile permet également de conduire des opérations de prévention itinérantes. En 2023, l'équipe du bus était présente avec le bus au forum santé des femmes organisé par la ville d'Argenteuil, au forum Petite Enfance et au forum santé du Lycée de Chars.

UNE SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ EST ASSURÉE QUOTIDIENNEMENT POUR L'ENSEMBLE DES USAGERS

Le Val d'Oise est engagé de manière proactive dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie en favorisant leur maintien à domicile, dans une dynamique inclusive.

Dès 2022, un premier Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a permis de sélectionner 23 projets d'habitat inclusif sur le territoire valdoisien et de conventionner avec les 15 porteurs de ces projets au titre de l'Aide à la Vie partagée (AVP) pour la période 2022-2029. Cette programmation permettra de développer progressivement 242 habitats inclusifs sur toute la période de la programmation, dont 145 destinés à des seniors et 97 à des personnes en situation de handicap. L'année 2023 aura permis de lancer cette nouvelle dynamique avec d'ores et déjà 11 projets ouverts de manière effective.

Les Maisons départementales des Solidarités de Garges-lès-Gonesse et Soisy-sous-Montmorency ont ouvert leurs portes.

Les Maisons départementales des Solidarités sont entrées en phase de déploiement progressif en 2023. Cette modernisation des accueils de proximité du Pôle Solidarité vise à répondre à l'enjeu de meilleure lisibilité de l'offre départementale sur le territoire pour les usagers, tout en offrant des conditions de travail de meilleure qualité aux agents du Département.

Ainsi, à Garges-lès-Gonesse, l'ensemble des services sociaux et médico-sociaux du Département implantés sur ce territoire ont été regroupés au sein d'une nouvelle Maison départementale des Solidarités. À Soisy-sous-Montmorency, ce sont la PMI et l'antenne sociale qui ont été regroupés au sein de locaux flambants neufs.

Un nouvel EHPAD à Viarmes, au service des seniors

La délocalisation des EHPAD de Viarmes et de Luzarches dans un nouvel établissement entièrement neuf à Viarmes en septembre 2023 est venue conclure une période transitoire de plus de 5 ans et a marqué un nouveau départ avec un établissement aux normes répondant aux besoins des usagers du territoire.

La capacité de l'établissement est de 144 places d'hébergement permanent, 10 places d'hébergement temporaire et 14 places d'accueil de jour. L'EHPAD est 100 % habilité à l'aide sociale à l'hébergement.

Le Département a engagé une démarche de diagnostic sur le thème de l'aide aux aidants.

Il s'agit dans un premier temps de mieux cerner ce public qui bien souvent n'a pas conscience de son propre rôle, d'appréhender ses besoins et d'étudier les ressources et services qui sont actuellement mobilisés, ou qui seraient à imaginer, pour les aider sur le territoire.

Cette analyse aboutira à un plan d'action partenarial visant à structurer une politique départementale d'accompagnement des proches aidants, stratégie qui sera intégrée au futur Schéma bien vieillir 2024-2029.

DES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES SONT RÉAFFIRMÉS

Le Schéma départemental de Prévention et de Protection de l'Enfance 2023-2028 a été adopté par l'Assemblée départementale le 29 septembre 2023.

Le Schéma départemental de Prévention et de Protection de l'Enfance fixe les grandes priorités du Département, en matière d'accompagnement des familles en situation de fragilité et d'amélioration de l'accompagnement des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Ce document, fruit d'un travail collaboratif, établit une véritable feuille de route pour les 5 ans à venir.

L'ambition du Schéma est d'œuvrer en prévention et de limiter les ruptures de parcours de l'enfant, en agissant le plus tôt possible. Il affirme également la volonté du Département, chef de file de la protection de l'enfance, de placer l'enfant au cœur de ses préoccupations par la mobilisation des acteurs et outils au service de l'amélioration des parcours de vie. Et puisque les professionnels sont au cœur de l'action, le projet est également de renforcer l'attractivité des métiers.

Le Schéma est structuré autour des grandes étapes de la vie de l'enfant, de la période périnatale jusqu'aux premiers pas en autonomie, en tant que jeune adulte. 95 actions seront mises en place, articulées autour de quatre grands axes :

- AXE 1 :** intervenir précocement, auprès des familles, en soutien à la parentalité (notamment, en contexte de handicap) ;
- AXE 2 :** adapter le parcours de protection aux besoins des enfants pour éviter les ruptures (liées à la scolarité, à la santé, aux handicaps, etc.) ;
- AXE 3 :** accompagner les jeunes vers leur autonomie (préparation de la sortie de l'ASE avec les questions d'accès au logement, à l'emploi, etc.) ;
- AXE 4 :** mettre l'enfant au cœur des ambitions départementales (attractivité des métiers, parole de l'enfant dans l'élaboration de la politique enfance, etc.).

Adopté par les élus du Conseil départemental en novembre 2023, le Schéma départemental en faveur des Personnes Handicapées fixe les grandes orientations de la politique du Département.

Dans le département du Val d'Oise, près de 94 000 personnes sont bénéficiaires d'un droit ouvert à la Maison départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH), ce qui représente 7,4 % de la population. Ce nouveau Schéma départemental en faveur des Personnes Handicapées repose sur une approche par les parcours de vie. L'objectif est également d'assurer l'organisation territoriale et l'accessibilité de l'offre de services de proximité destinée aux personnes handicapées et à leurs proches aidants.

Basé sur cinq orientations qui se traduisent par des actions très concrètes dans le parcours et la vie des usagers, ce nouveau Schéma départemental invite à considérer les personnes en situation de handicap quel que soit leur âge dans toutes les sphères de leur vie, et à porter une attention particulière aux étapes charnières que constituent le passage à l'âge adulte et l'avancée en âge :

- AXE 1 :** pour un accès renforcé aux droits, à la santé et à la vie sociale qui renforce l'accès à l'information tout en offrant un meilleur accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs variés ;
- AXE 2 :** pour une inclusion scolaire, une formation et une insertion professionnelle des personnes en situation de handicap qui favorisent l'inclusion sur les temps scolaires et périscolaires en renforçant le partenariat avec l'Éducation nationale et encouragent l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap ;
- AXE 3 :** pour une offre médico-sociale centrée sur le parcours de vie et orientée vers le droit commun qui met en place une offre souple, coordonnée, modulaire et personnalisée pour un parcours de vie répondant aux attentes des personnes, en adaptant par exemple l'offre médico-sociale au vieillissement des personnes en situation de handicap ;
- AXE 4 :** pour bien vivre chez soi avec ses proches, en développant les solutions de soutien à domicile, en renforçant la coordination des acteurs du domicile afin de promouvoir l'inclusion par le logement tout en améliorant le soutien des aidants ;
- AXE 5 :** vers une politique du handicap participative et garantissant un accompagnement de qualité qui renforce le travail autour de la qualité de service rendu à la personne en situation de handicap et ses proches tout en créant une dynamique de participation des personnes concernées à la politique départementale.

Parce que 14 % des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance ont un dossier MDPH actif, plusieurs actions ont été inscrites dans les deux Schémas de Prévention et de Protection de l'Enfance et en faveur des Personnes Handicapées permettant de réaffirmer la priorité de la prise en charge des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance en situation de handicap.

Des contrôles réguliers des établissements et services médico-sociaux (ESSMS) garantissent la qualité de l'accueil des usagers

Dans le cadre de la mission de surveillance des Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) dévolue au Département, les services ont conduit en 2023 un total de 58 opérations de contrôle dans des structures hébergeant ou accompagnant des personnes âgées, des personnes handicapées ou des enfants de l'aide sociale à l'enfance.

Ces contrôles destinés à vérifier la conformité aux normes juridiques et à mesurer l'efficacité des organisations mises en place en faveur de la qualité de prise en charge des usagers, se traduisent par la formulation de mesures correctives et/ou préventives auprès des structures concernées qui font l'objet d'un suivi régulier par les services du Département.

Schéma départemental en faveur des Personnes Handicapées





LA PRATIQUE SPORTIVE ET LA DIFFUSION DE LA CULTURE PRENNENT PLACE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Des appels à projets ont été portés pour garantir cet engagement :

- « Art et Culture en partage » est un dispositif qui constitue un levier pour déployer une présence artistique dynamique dans le territoire en direction des publics prioritaires identifiés par le Département en soutenant des lieux culturels, des Compagnies, des équipes artistiques en direction des ESSMS dans la mise en œuvre de projets culturels ;
- le Département a souhaité faire appel à une équipe artistique pluridisciplinaire pour mener une résidence artistique expérimentale auprès d'EHPAD à l'Isle-Adam, Fontenay-en-Parisis, Saint-Ouen l'Aumône et Montmorency. L'objectif était de mettre en place des actions culturelles dès le mois d'octobre 2023 entre les professionnels, les résidents et éventuellement leurs proches afin de dynamiser et « rassembler » chacun autour d'un projet artistique commun ;
- les actions du Département ont permis en 2023 d'accompagner les projets culturels menés en résidences autonomie, par le biais notamment d'immersion de compagnies artistiques sur des établissements à Louvres, Goussainville, Garges-lès-Gonesse, Montmorency ou encore Herblay-sur-Seine. L'objectif était de proposer des actions favorisant la prévention de la perte d'autonomie afin de rompre l'isolement de ces personnes ;
- le Val d'Oise a décidé d'encourager, de développer l'accès à la pratique sportive et de sensibiliser aux valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme les usagers des ESSMS en lançant la seconde édition de l'Appel à Projets « Val d'Oise Terre de Jeux 2024 ».

L'année 2023 a été aussi marquée par une dynamique forte autour du sport et du handicap. Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ont permis d'impulser de nombreux projets.

1 % des personnes en situation de handicap pratique une activité sportive. Pour lever les freins liés à l'accès au sport et permettre à tous ceux qui le souhaitent de pratiquer une activité sportive, la DPH-MDPH a mis en œuvre plusieurs actions :

- déploiement de la charte sport et handicap à destination des communes du Val d'Oise ;
- élaboration d'une cartographie des structures sportives handi-accueillantes ;
- animation d'un comité technique Sport et Handicap mensuel composé de la direction des sports du Département, du comité handisport 95, du comité sport adapté 95, du comité départemental olympique et sportif du Val d'Oise, du comité paralympique et sportif français ;
- mise en place d'une fiche à destination des usagers pour bénéficier d'un accompagnement individualisé vers une pratique sportive adaptée à leur besoin.

En parallèle, le Département a financé le dispositif « Club inclusif » pour 3 sessions qui permet de former 36 associations sportives du département à l'accueil de personnes en situation de handicap (les sessions se dérouleront en 2024 et 2025).



LE DÉPARTEMENT RENFORCE L'INSERTION ET LE PLACEMENT DANS L'EMPLOI DE SES BÉNÉFICIAIRES

Le nouveau Programme départemental d'Insertion vers l'Emploi 2023-2027 traduit l'attention portée par le Département aux Valdoisiens en situation de précarité et éloignés de l'emploi.

Il décline les actions d'insertion en faveur des bénéficiaires du RSA avec une volonté affirmée du Département de renforcer l'insertion et le placement dans l'emploi.

Une démarche d'évaluation et de mesure d'impact a également été menée sur une base pluriannuelle et a consisté, dans une double approche quantitative et qualitative, à comparer un groupe de bénéficiaires du RSA bénéficiant, ou ayant bénéficié, d'une mesure d'accompagnement financée dans le cadre du Programme départemental d'Insertion vers l'Emploi (PDIE), avec un groupe témoin n'en ayant pas bénéficié.

Les conclusions de la démarche 2023 ont démontré non seulement un meilleur accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA grâce à un accompagnement renforcé et sur mesure proposé par les actions du Département, mais aussi une plus grande efficacité de l'accompagnement sur la levée des freins périphériques au retour à l'emploi. Par exemple, 42,6 % des personnes ayant repris un emploi après leur accompagnement dans le cadre du PDIE sont en CDI, alors que parmi les personnes du groupe témoin (sans accompagnement PDIE) ayant repris un emploi, 23,6 % sont en CDI, alors que 31,6 % sont en temps partiel subi.

Le PDIE 2023 a été renforcé sur le volet des actions de placement en emploi. Les crédits mobilisés au titre du Fonds social européen Plus (FSE +), et ceux du plan pauvreté sont venus compléter et atténuer l'effort financier du Département.

Le 31 mars 2023, les élus départementaux ont créé par délibération le dispositif Val d'Oise Tremplin qui permet d'attribuer des bourses aux jeunes Valdoisiens, dans une logique de « coup de pouce » dans leur parcours vers l'emploi.

Ce dispositif départemental, mis en œuvre dès le 1^{er} mai 2023, a été élaboré afin de répondre à quatre grands objectifs :

- intervenir de manière plus efficace et lisible dans le parcours vers l'emploi des jeunes, et non plus seulement sur le « dernier frein d'accès à l'emploi » ;
- élargir le périmètre de l'aide pour l'ensemble des jeunes inscrits dans un parcours vers l'emploi y compris les étudiants ;
- adapter les possibilités de financement pour s'inscrire en complémentarité des aides existantes ;
- améliorer la visibilité et la lisibilité de l'action départementale auprès des jeunes.

À titre de comparaison, sur le précédent dispositif dédié aux jeunes, le dispositif « Entrée dans la vie active », 327 dossiers ont été instruits par les services départementaux en 2021 et 228 dossiers en 2022. Sur une même période, du 1^{er} mai au 1^{er} décembre, entre 2022 et 2023 on observe une évolution de plus de 694 % du nombre de demandes.

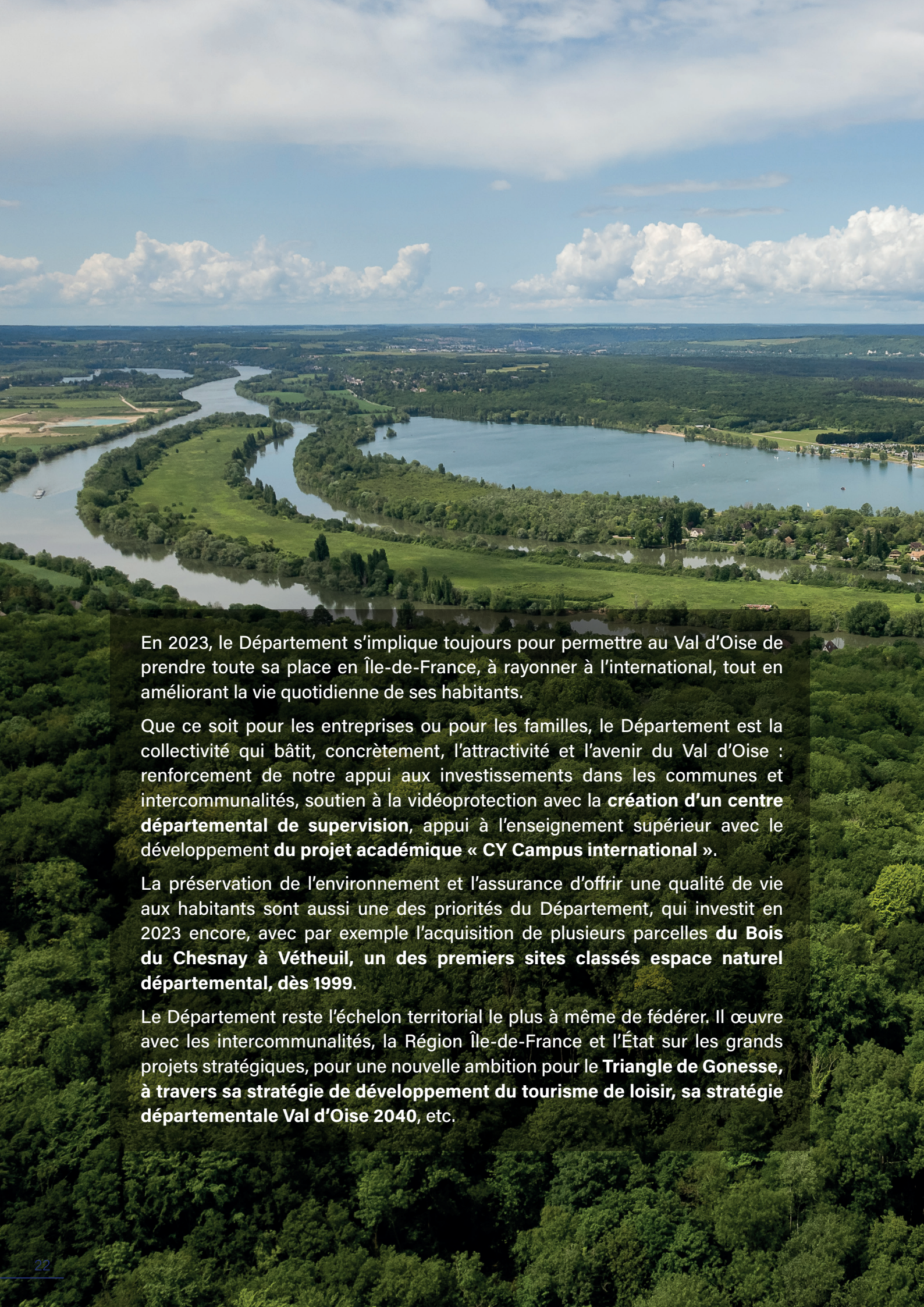
Conformément aux objectifs, on constate un fort engouement de la part des jeunes Valdoisiens ainsi qu'une part de plus en plus prégnante de la population étudiante dans les demandeurs ; un public qui ne pouvait émerger sur le précédemment dispositif d'aide aux jeunes « Entrée dans la Vie Active ».

Au 1^{er} décembre 2023, ce sont ainsi 341 jeunes aidés dans leurs projets, pour un montant total de 404 558 € (186 aides pour le financement d'une formation ou les frais annexes à celle-ci, 93 pour le financement d'un permis de conduire, 34 aides pour le financement de mobilité internationale, 24 aides pour l'achat d'un véhicule et 4 pour la création d'entreprise).

DES DISPOSITIFS INNOVANTS SONT DÉPLOYÉS POUR AIDER LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Le Pack Nouveau Départ est un nouveau dispositif destiné à lever les freins au départ de leur domicile des victimes de violences conjugales. Annoncé par la Première ministre en septembre 2022, il fait l'objet d'une phase pilote dans le Val d'Oise où il est expérimenté depuis le 18 septembre 2023.

Il vise à apporter une réponse rapide et pratique aux victimes de violences conjugales au moment où elles quittent l'auteur des violences. Il s'agit, pour celles qui le souhaitent, d'améliorer l'accompagnement et le parcours des victimes, en leur facilitant l'accès aux différentes démarches et services dans tous les domaines : administratif, social, juridique, emploi, santé. La réactivité des réponses est également garantie du fait d'un traitement prioritaire des dossiers selon les modalités proposées par chacun des nombreux partenaires du Pack Nouveau Départ.



En 2023, le Département s'implique toujours pour permettre au Val d'Oise de prendre toute sa place en Île-de-France, à rayonner à l'international, tout en améliorant la vie quotidienne de ses habitants.

Que ce soit pour les entreprises ou pour les familles, le Département est la collectivité qui bâtit, concrètement, l'attractivité et l'avenir du Val d'Oise : renforcement de notre appui aux investissements dans les communes et intercommunalités, soutien à la vidéoprotection avec la **création d'un centre départemental de supervision**, appui à l'enseignement supérieur avec le **développement du projet académique « CY Campus international »**.

La préservation de l'environnement et l'assurance d'offrir une qualité de vie aux habitants sont aussi une des priorités du Département, qui investit en 2023 encore, avec par exemple l'acquisition de plusieurs parcelles **du Bois du Chesnay à Vétheuil, un des premiers sites classés espace naturel départemental, dès 1999**.

Le Département reste l'échelon territorial le plus à même de fédérer. Il œuvre avec les intercommunalités, la Région Île-de-France et l'État sur les grands projets stratégiques, pour une nouvelle ambition pour le **Triangle de Gonesse**, à travers sa **stratégie de développement du tourisme de loisir**, sa **stratégie départementale Val d'Oise 2040**, etc.

An aerial photograph of a river valley. A wide river flows from the upper right towards the center, then curves to the left. The riverbanks are lined with dense green trees. In the middle ground, a small town with many houses and buildings is nestled between the river and a large forest. The foreground is dominated by a thick, lush green forest. The sky is blue with scattered white clouds.

**RAYONNER ET RÉUSSIR :
LE VAL D'OISE QUI FAIT
LA DIFFÉRENCE**



LE DÉPARTEMENT VEILLE À PROTÉGER SES CITOYENS PAR LA CRÉATION D'UN CDS-VO ET PAR SA PARTICIPATION À L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX VICTIMES

Parce que la sécurité et la protection de tous les Valdoisiens, en milieu urbain comme en milieu rural, constituent un enjeu prioritaire, le Centre départemental de supervision du Val d'Oise (CDS-VO) a été créé.

Ce projet quasi-unique à l'échelle nationale permet de renforcer le continuum de sécurité sur le Département. Le CDS-VO a été livré le 1^{er} juillet 2023 et inauguré le 29 novembre 2023 en présence de Philippe Court, Préfet du Val d'Oise, Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Département et Pierre-Edouard Eon, Vice-président du Département et Président du syndicat Val d'Oise numérique.

Ce centre permet de mutualiser les coûts de fonctionnement de la structure avec un modèle économique qui a vocation à répondre aux besoins des territoires ruraux et périurbains, d'accéder à un dispositif de vidéoprotection.

Au cours de l'année 2023, le Département a conduit, en lien avec le Syndicat mixte Val d'Oise Numérique, la première phase de déploiement de 105 caméras sur plus d'une cinquantaine de sites. Ces nouveaux moyens de vidéoprotection ont d'ores et déjà permis d'identifier plus d'une dizaine d'événements constitutifs d'infractions à la loi pénale.

Au cours de l'année 2023, le Département, acteur incontournable de la politique d'aides aux victimes, a participé activement à l'élaboration du Schéma départemental d'aide aux victimes, projet coporté par le Procureur de la République et le Préfet du Val d'Oise.

Ce Schéma, signé le 29 septembre 2023, présente le service public territorial de l'aide aux victimes, son organisation et son fonctionnement. Son objectif est d'aider les acteurs de terrain à apporter des réponses adaptées aux victimes. Ce plan triennal s'est consacré en 2023, aux victimes de violences conjugales et à leurs enfants ainsi qu'aux mineurs victimes de prostitution.

LA BIODIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE DE SES HABITANTS SONT DES ENJEUX MAJEURS DU TERRITOIRE

La création d'un « sanctuaire de biodiversité » sur une île actuellement en perte de fonctionnalité écologique située sur la Seine à Herblay-sur-Seine a été validé.

Ce site de 16 ha doit tout d'abord retrouver ses fonctionnalités de milieu humide et d'habitat naturel. À l'issue, l'île sera laissée en libre évolution, quasiment sans intervention humaine. Seuls les scientifiques auront l'occasion de fouler son sol pour poursuivre leurs études.

Travaux ambitieux et novateur, ce projet interroge notre rapport à la nature et invite à l'observation discrète depuis les berges opposées pour garantir la quiétude de la faune sauvage. Il est complémentaire du projet de forêt de Maubuisson, porté par le Syndicat mixte d'aménagement de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt, et soutenu par le Département.

Deux espaces de nature de proximité ont été classés comme ENS sur un secteur très urbanisé du territoire : le Parc de la Patte d'Oie à Gonesse (15,8 ha) et la Zone Humide du Vignois à Gonesse, Arnouville et Bonneuil-en-France (21 ha).

Le statut d'ENS d'intérêt local a pour objectifs de valoriser les actions menées par ces communes, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, ainsi que de leur permettre de solliciter l'appui technique et financier du Département pour les études scientifiques et techniques, les acquisitions foncières, les travaux de restauration écologique, l'aménagement pour l'accueil du public et la valorisation de ces sites.

Cela porte désormais à 25, le nombre d'Espaces Naturels Sensibles d'intérêt local sur notre territoire.

Cette année, le Département a réalisé l'acquisition par préemption de sept parcelles du Bois du Chesnay à Vétheuil, représentant 93,3 ha de terrains, ce qui constitue une acquisition historique.

Au regard de ses caractéristiques géologiques uniques et de la présence d'habitats naturels reconnus au niveau européen, le Bois du Chesnay à Vétheuil a été l'un des premiers sites à avoir été classé en février 1999 en Espace Naturel Sensible départemental. Ces terrains viennent s'ajouter aux 28,30 ha déjà acquis, portant la maîtrise foncière du Département à 121,57 ha soit un peu plus de 80 % de la superficie totale du site. Prochainement le site sera équipé de panneaux d'accueil et pédagogiques pour le public.

Pour donner suite à son plan d'actions anti-dépôts sauvages, le Département a lancé, en février 2023, son premier appel à projets « Val d'Oise Propre » à destination des collectivités territoriales, associations, établissements scolaires ou collectifs de citoyens.

Il a permis d'offrir une ingénierie pédagogique et organisationnelle, ainsi que des moyens techniques et financiers, pour que le sens donné aux actions portées aille au-delà d'une seule collecte de déchets.

Un soutien a été accordé pour financer à 100 % les prestations de structures de sensibilisation à la préservation de la nature et l'acquisition de petits matériels de collecte, pour chacune des 10 candidatures retenues (associations et communes).

Pour que les candidats soient accompagnés dans leur démarche, l'association partenaire a assuré l'assistance pédagogique et logistique pour la mise en œuvre de 10 événements, mobilisant plus de 500 personnes, et qui ont notamment permis de ramasser plus de 1 500 kg de déchets.

LE VAL D'OISE S'ENGAGE SUR LE LONG TERME AUPRÈS DE SES CITOYENS ET DE SES PARTENAIRES

À la suite des annonces du Gouvernement et à l'abandon du projet Europacity en 2019, les élus du territoire souhaitent un nouveau projet pour l'est du Val d'Oise sur le triangle de Gonesse.

Le projet s'inscrit dans le cadre du Plan Val d'Oise, annoncé par le Premier Ministre en mai 2021. Il a pour ambition de développer sur 110 Ha :

- des activités économiques productives et tertiaires, notamment thématiques sur les filières de la bio économie ;
- un pôle gare multimodal autour de la gare de la ligne 17 du GPE dont les travaux ont commencé en 2021 et la mise en service prévue en 2028, avec des BHNS dont le département assure la maîtrise d'ouvrage des études ;
- des équipements publics structurants pour le territoire, répondant notamment au besoin de développer l'offre de formation sur le territoire principalement grâce à la cité scolaire à vocation internationale qui inclut un lycée agricole. Le Département a confié à la Région Île-de-France la maîtrise d'ouvrage du collège de 600 places et de l'internat intégrés à cette cité scolaire. Le site accueillera également le centre National des Arts de la Rue et de l'espace public ;
- des projets de production agricole à vocation expérimentale et sociale au sein de la lisière agricole dont la ferme pédagogique de la Cité scolaire.

Le projet vise à être exemplaire sur le plan environnemental, que ce soit en termes d'usage du foncier (rationaliser l'emprise au sol en verticalisant les programmes, recherche de mutualisation pour économiser les besoins fonciers), de renforcement de la trame verte du territoire et de la biodiversité.

Le Département du Val d'Oise a continué d'accompagner, en ingénierie et en financement, le développement du projet académique « CY Campus international ».

Ce projet porte l'ambition d'un campus universitaire valdoisien en croissance et d'excellence (+ 10 000 étudiants d'ici 2030 soit 30 000 étudiants). Le Département a notamment contribué à la réimplantation de l'Ecole nationale supérieure d'Arts de Paris-Cergy (ENSA PC), rue du Parc à Cergy, en permettant l'implantation foncière de l'école grâce à un échange foncier. Il contribuera également à son financement à hauteur de 6M euros.

Le Département est également un acteur majeur de l'opération dite « Hirsch » permettant l'émergence d'un futur pôle d'études supérieures dédié à la Grande école d'ingénieurs « CY TECH » sur le terrain appartenant au Département situé boulevard de l'Hautil à Cergy, formant à terme 1000 ingénieurs /an.

Ce projet s'attache également à répondre aux besoins de formation et d'emploi du territoire et à une approche d'équité sociale et d'égalité des chances. En 2023, le Département a ainsi soutenu à hauteur financièrement la création du bachelor « Métiers de la Transition et de l'Efficacité énergétique » (MT2E), rattaché à l'IUT de CYU sur son site de Sarcelles. Enfin, les actions éducatives « À la découverte de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye » et « Ambitieuses ingénieuses » ont permis à plus de 130 collégiens de tout le Val d'Oise de se familiariser avec les études supérieures d'excellence et de lever les phénomènes d'autocensure.

Les dispositifs d'aides à l'investissement, mis en place depuis 2011, permettent au Département de rester le partenaire privilégié des collectivités dans la réalisation de leurs équipements de proximité indispensables à la vie quotidienne des Valdoisiens.

Par délibération 17 juin 2022, le Département a décidé de renforcer son accompagnement et son dispositif d'aides à l'investissement des collectivités au moyen du fonds départemental « Val d'Oise Territoires » qui se compose de deux volets, un fonds pour les aides courantes ainsi qu'un fonds pour les projets d'envergure et de portée départementale.

Après un an de mise en application de ce nouveau fonds d'aide aux collectivités, l'année 2023 fût l'occasion d'en faire un premier bilan et de retravailler le dispositif afin de lever les incohérences et manquements du dispositif. C'est ainsi qu'une révision du dispositif Val d'Oise Territoires a été approuvée par l'Assemblée Départementale du 20 octobre 2023. Une révision qui a dès lors permis :

- des modifications de critères ou de modalités d'attribution de la subvention (Fonds scolaire, éclairage public, vidéoprotection) ;
- la création de nouvelles bonifications « économie d'énergie » ;
- la création de deux nouvelles aides en faveur du développement des Tiers lieux et des résidences autonomes publiques.

477 dossiers Val d'Oise Territoires volet 1 ont été approuvés en Commission Permanente, pour un montant total de subvention s'élevant à 56 042 061 €. Concernant le volet 2 dédié aux subventions exceptionnelles, trois projets ont pu être présentés en Assemblée départementale :

- rénovation de la salle d'armes Claude Forestier à Saint Gratien ;
- implantation d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) sur le Département du Val d'Oise par le SDEVO ;
- création de la forêt de Maubuisson.

La révision du Schéma Directeur de la Région d'Île-de-France - Environnemental (SDRIF-E), lancé en mars 2022, a été l'occasion de réfléchir à des enjeux tels que la transition écologique et énergétique, le logement et le développement économique, avec, en toile de fond, les défis de la cohésion sociale et de la qualité du cadre de vie.

Dans ce contexte, et même si l'aménagement du territoire n'est pas une compétence obligatoire du Département, la stratégie territoriale départementale VAL D'OISE 2040 élaborée en complémentarité de la stratégie d'attractivité et des autres schémas départementaux thématiques (stratégie touristique, plan vélo, Schéma des espaces naturels sensibles, ect.), permet une vision globale du territoire et de ses enjeux, en lien avec les objectifs portés par le schéma régional.

Ce document pédagogique est à destination des élus et techniciens comme outil de connaissance et des enjeux du territoire et d'aide à la décision. Il a été approuvé par l'Assemblée Départementale du 22 mars 2024.

Le Département a voté en mars 2023 sa nouvelle Stratégie de développement du tourisme et des loisirs.

Fortement impactée par la crise sanitaire, la filière du tourisme et des loisirs en Val d'Oise a amené l'ensemble de ses parties-prenantes à se questionner sur l'évolution des modèles d'offres, de consommation et de promotion touristique. Prenant appui sur l'observation chiffrée de l'économie et de la consommation touristique en Île-de-France et en Val d'Oise, la stratégie de développement du tourisme et des loisirs 2023-2028 entend répondre à des enjeux de plus en plus forts en matière de tourisme durable et responsable et s'inscrit en cohérence avec la stratégie touristique régionale.

Le Conseil départemental s'est ainsi engagé sur cinq axes qui structureront son action, et celle de Val d'Oise Tourisme, sur la période 2023-2028 :

- Axe 1 :** Développer les attracteurs touristiques à forte visibilité et la marque impressionniste, en particulier autour de Van Gogh ;
- Axe 2 :** Développer le « slow tourisme » et le tourisme durable sur les territoires ;
- Axe 3 :** Proposer une offre différenciante et mémorable ;
- Axe 4 :** Renforcer l'image touristique et rendre désirable le territoire ;
- Axe 5 :** Renforcer le partenariat avec les collectivités du territoire et les acteurs du Tourisme.





Le Val d'Oise, comme chaque année, veut offrir les meilleures conditions de travail à ses agents afin qu'ils puissent répondre au mieux aux besoins des usagers.

Le déploiement de nouveaux outils et de pratiques assure cet objectif. Des formations mais aussi des temps de prise de hauteur avec les **conférences parenthèse** offrent aux agents des espaces de réflexion. Un travail à long terme a été engagé pour renforcer l'attractivité du Val d'Oise comme employeur qui a permis en 2023 l'organisation d'un premier salon de l'emploi public à l'hôtel du Département.

PROJET D'ADMINISTRATION EXEMPLAIRE





Campagne de recrutement avec la « Marque employeur »

LA COLLECTIVITÉ S'INSCRIT, DANS UNE DÉMARCHE DE MODERNISATION ET D'OPTIMISATION DE SES FONCTIONS SUPPORTS, POUR UN MEILLEUR SERVICE RENDU AUX USAGERS

La création de centres d'appel offre aux usagers un premier niveau d'information sur l'instruction de leurs dossiers en cours de traitement dans les différents services du Département. Ainsi, en 2023, ce nouveau centre d'appels a permis d'accompagner les Valdoisiens dans l'utilisation des services en ligne en particulier dans les domaines de l'éducation, des collèges et du social.

La nouvelle application mobile Valdoise My Balade valorise les données locales en les rendant plus accessibles et facilement utilisables au quotidien. C'est également une source de transformation numérique à travers l'intégration des circuits en vue d'améliorer la qualité des informations fournies à l'utilisateur.

La mise en place d'un nouvel outil (K-Délib) collaboratif fiabilise et simplifie les processus et circuits de validation afin d'en assurer une totale traçabilité et sécurisation des actes de la collectivité (délibérations, engagements financiers, etc.)

Le Département célèbre les 10 ans du site des archives, outil riche de partage et de connaissance pour plus de 100 000 internautes.

Il offre des milliers de ressources permettant de découvrir des documents et des éléments du patrimoine et de l'histoire du département. Des ressources pédagogiques y sont aussi proposées à l'attention du public scolaire. On y trouve également l'agenda des activités culturelles des Archives départementales destinées à un large public.

LE DÉPARTEMENT EST VIGILANT À OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL À SES AGENTS

La « marque employeur » vise à renforcer l'attractivité du Département et de rappeler que la collectivité est un employeur majeur du territoire sur plus de 160 métiers différents. Les actions menées en ce sens sont nombreuses : création d'un réseau d'ambassadeurs de la collectivité, présences à différents salons de l'emploi public ou en forum de recrutement dans les universités et les écoles, valorisation des annonces d'emploi, création d'une identité visuelle du Département employeur.

Le baromètre QVCT, outil phare d'évaluation du bien-être au travail des agents du Département. Ce baromètre offre annuellement une image fidèle et précise de l'environnement de travail. Il permet au Département d'améliorer la qualité des services rendus en :

- mesurant la satisfaction des agents : évaluer le bien-être et la satisfaction des agents sur différents aspects de leur travail ;
- améliorant les conditions de travail : utiliser les résultats pour identifier les domaines nécessitant des améliorations et mettre en place des actions concrètes ;
- reconnaissant le travail effectué : valoriser les efforts des directions support, notamment la Direction des ressources humaines, pour répondre aux besoins des agents ;
- poursuivant la dynamique : utiliser les résultats pour continuer à améliorer les services rendus et l'accompagnement des agents au quotidien.

LES AGENTS DU DÉPARTEMENT, SENSIBILISÉS ET FORMÉS AUX ENJEUX DE SOCIÉTÉ

La Journée internationale des droits des femmes du 8 mars est l'un des temps forts de l'année en matière d'égalité femmes-hommes pour la collectivité. Le Département a organisé pour ses agents une semaine ponctuée de plusieurs événements sur la thématique de l'évolution professionnelle des femmes.

Plusieurs temps forts ont ponctué cette semaine : une conférence sur les réseaux professionnels, vecteurs d'évolution professionnelle mais aussi un atelier « Se poser les questions pour oser ». L'objectif de ce temps était de permettre aux agents présents de partager leurs visions sur leur évolution de carrière. La programmation s'est poursuivie avec la projection du film « Numéro une » réalisé par Tonie Marshall.

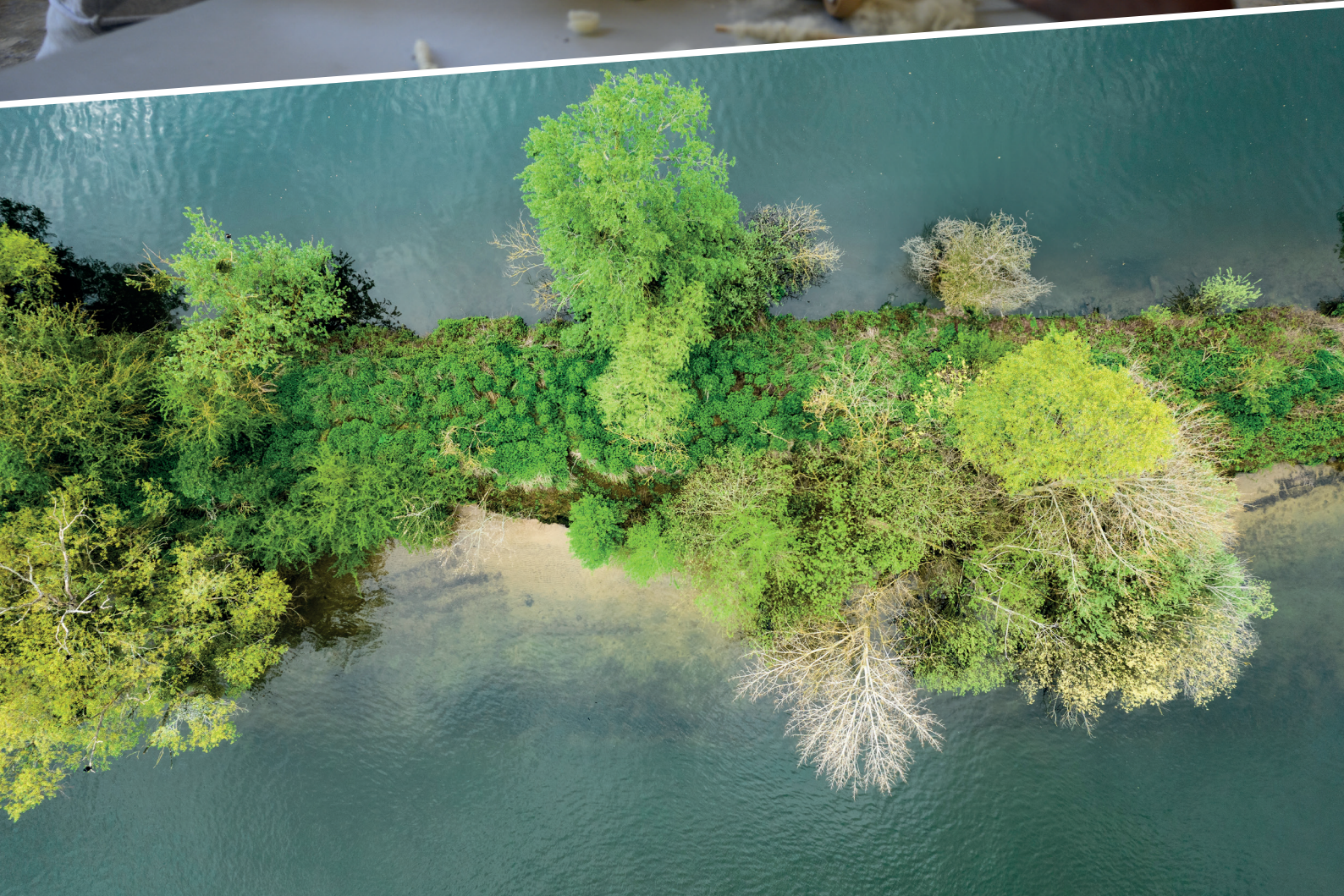
Lors de cette semaine, les possibilités d'évolution professionnelle au sein de la fonction publique ont été aussi présentées aux agents de la collectivité. Un focus a notamment été réalisé sur le module « Femmes, osez la direction générale ».

Les « Conférences Parenthèse » s'inscrivent dans un objectif d'acculturation des agents et de prise de hauteur par rapport à leur quotidien de travail. Elles participent également au décroisement des services et à développer une dynamique collective.

L'intervention d'experts, extérieur à la collectivité est un prérequis à ces conférences. Trois conférences ont été proposées aux agents pour l'année 2023 :

- « *L'archéologie préventive en Val d'Oise : entre patrimoine et aménagement du territoire* », animée par Claire Besson, du Service Régional de l'Archéologie d'Île-de-France, Conservateur en chef responsable territoriale du Département du Val d'Oise, et Caroline Renard, cheffe du service départementale d'archéologie du Département ;
- « *Carton rouge aux stéréotypes !* » animée par Brigitte Deydier, Ermontoise, 3 fois championne du monde de judo, s'investit aujourd'hui dans le secteur sportif en occupant une place au sein du Comité d'éthique Olympique et au travers d'associations d'insertion des jeunes par le sport, et Armelle Binard, Franconvilloise, pionnières du football français féminin, a fait partie de la sélection de l'équipe de France féminine pour la première coupe du monde féminine (non-officielle) au Mexique en 1971 ;
- « *Exposition Van Gogh, les derniers voyages – immersion dans les coulisses de la nouvelle exposition d'Auvers* », animée par Wouter van der Veen, éminent spécialiste de Vincent van Gogh, et commissaire de l'exposition, et la Direction de la Culture.

Plus de 500 agents ont soit participé ou visionné en *replay* ces conférences.



Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX

tél. : 01 34 25 30 30
communication@valdoise.fr
www.valdoise.fr

val
d'oise
le département